

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00618

Numéro SIREN : 839 856 689

Nom ou dénomination : A LA CORNICHE

Ce dépôt a été enregistré le 20/04/2021 sous le numéro de dépôt 2884

A LA CORNICHE

ROUTE DE LA PLATERE
17690 ANGOULINS

CAMPING

COMPTES ANNUELS
au 30 septembre 2020



EXPERTISE COMPTABLE

COPIE CERTIFIEE CONFORME

5 avenue Barbara - CS 60053 - TRIGNAC - 44611 - SAINT NAZAIRE CEDEX

Tél. 02.40.53.40.01 - Fax 02.40.53.16.40

E-mail : saint-nazaire@tgs-france.fr - www.tgs-france.fr



BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 30/09/2020	Net au 30/09/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, logiciels	8 913,84	5 350,41	3 563,43	4 755,79
Fonds commercial	405 270,00		405 270,00	405 270,00
Immobilisations corporelles				
Terrains	204 661,99	14 224,91	190 437,08	202 221,91
Matériel et outillage industriel	96 767,19	13 521,91	83 245,28	36 394,61
Autres immobilisations corporelles	1 710 004,48	261 872,73	1 448 131,75	1 245 096,43
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 425 617,50	294 969,96	2 130 647,54	1 893 738,74
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Marchandises	1 802,62		1 802,62	1 464,49
Créances				
Clients et comptes rattachés	40 607,88	1 877,82	38 730,06	153 930,69
Créances diverses	378 505,22		378 505,22	209 750,00
Disponibilités	1 459 406,61		1 459 406,61	193 974,88
Charges constatées d'avance	11 434,00		11 434,00	130 035,45
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 891 756,33	1 877,82	1 889 878,51	689 155,51
TOTAL ACTIF	4 317 373,83	296 847,78	4 020 526,05	2 582 894,25

BILAN PASSIF

	Net au 30/09/2020	Net au 30/09/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	5 000,00	5 000,00
Réserve légale	500,00	500,00
Autres réserves	108 604,51	47 529,44
<i>Résultat de l'exercice</i>	24 697,04	111 075,07
TOTAL CAPITAUX PROPRES	138 801,55	164 104,51
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 892 432,35	902 532,66
Emprunts et dettes financières divers	1 261 896,82	783 185,05
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	403 329,23	496 906,95
Dettes fiscales et sociales	158 757,99	100 490,04
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	115 747,00	115 747,00
Autres dettes	49 561,11	18 975,54
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance		952,50
TOTAL DETTES (1)	3 881 724,50	2 418 789,74
TOTAL PASSIF	4 020 526,05	2 582 894,25
(1) Dont dettes à plus d'un an	1 431 837,97	806 136,97
(1) Dont dettes à moins d'un an	2 449 886,53	1 612 652,77

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/10/2019 au 30/09/2020 (12 mois)	Du 01/10/2018 au 30/09/2019 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	46 891,57	117 731,52	-70 839,95	-60,17
Production vendue : services	1 694 483,88	1 273 503,04	420 980,84	33,06
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	1 741 375,45	1 391 234,56	350 140,89	25,17
Autres produits d'exploitation				
Production immobilisée	40 223,50	111 559,49	-71 335,99	-63,94
Reprises / Amort. et Provis. transferts de charge	41 817,41	43 906,29	-2 088,88	-4,76
Autres produits	1 383,32	650,08	733,24	112,79
Total des produits d'exploitation	1 824 799,68	1 547 350,42	277 449,26	17,93
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	5 985,73	14 486,17	-8 500,44	-58,68
Variation de stock de marchandises	-338,13	-1 367,94	1 029,81	75,28
Variation de stock de mat. prem. et autr. approv.		705,55	-705,55	-100,00
Autres achats et charges externes	1 267 307,68	1 007 996,04	259 311,64	25,73
Impôts, taxes et versements assimilés	22 870,09	24 991,04	-2 120,95	-8,49
Salaires et traitements	226 409,65	201 634,23	24 775,42	12,29
Charges sociales	43 601,58	50 978,66	-7 377,08	-14,47
Dotations aux amortissements s/ immobilisation	187 305,39	94 585,20	92 720,19	98,03
Dotations aux provisions sur actif circulant		1 877,82	-1 877,82	-100,00
Autres charges	3 667,42	2 330,57	1 336,85	57,36
Total des charges d'exploitation	1 756 809,41	1 398 217,34	358 592,07	25,65
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	67 990,27	149 133,08	-81 142,81	-54,41
Produits financiers				
Produits financiers, participations	6,00		6,00	
Total des produits financiers	6,00		6,00	
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	31 825,03	8 837,29	22 987,74	260,12
Total des charges financières	31 825,03	8 837,29	22 987,74	260,12
RÉSULTAT FINANCIER	-31 819,03	-8 837,29	-22 981,74	-260,05
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	36 171,24	140 295,79	-104 124,55	-74,22

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/10/2019 au 30/09/2020 (12 mois)	Du 01/10/2018 au 30/09/2019 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	36 171,24	140 295,79	-104 124,55	-74,22
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels s/ opérations de gestion		13 378,71	-13 378,71	-100,00
Total des produits exceptionnels		13 378,71	-13 378,71	-100,00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles s/ opérations de gestio	1 869,20	57,43	1 811,77	
Total des charges exceptionnelles	1 869,20	57,43	1 811,77	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-1 869,20	13 321,28	-15 190,48	-114,03
Impôts sur les bénéfices	9 605,00	42 542,00	-32 937,00	-77,42
TOTAL DES PRODUITS	1 824 805,68	1 560 729,13	264 076,55	16,92
TOTAL DES CHARGES	1 800 108,64	1 449 654,06	350 454,58	24,18
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	24 697,04	111 075,07	-86 378,03	-77,77

ANNEXE

■ INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 septembre 2020, dont le total est de 4.020.526,05 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 1.824.805,68 Euros et dégageant un bénéfice de 24.697,04 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2020.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

■ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Valeurs immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Stock et en-cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

ANNEXE

■ ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Autres postes	412 570,00	1 613,84			414 183,84
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	412 570,00	1 613,84			414 183,84
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	204 661,99				204 661,99
Installations techniques, matériel et outillage industriels	39 642,69	57 124,50			96 767,19
Installations générales	1 322 084,50	357 507,85			1 679 592,35
Matériel de transport	7 600,00	5 000,00			12 600,00
Matériel de bureau et informatique, mobiliier	14 844,13	2 968,00			17 812,13
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 588 833,31	422 600,35			2 011 433,66
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	2 001 403,31	424 214,19			2 425 617,50

ANNEXE

■ ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immobilisations incorporelles	2 544,21	2 806,20		5 350,41
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 544,21	2 806,20		5 350,41
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	2 440,08	11 784,83		14 224,91
Installations techniques	3 248,08	10 273,83		13 521,91
Installations générales	93 865,81	157 252,12		251 117,93
Matériel de transport	1 942,23	1 697,78		3 640,01
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 624,16	3 490,63		7 114,79
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	105 120,36	184 499,19		289 619,55
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	107 664,57	187 305,39		294 969,96

Méthodes et durées d'amortissements pratiqués sur les biens neufs :

Poste	Mode d'amortissement	Durée
Autres immobilisations incorporelles :	Consommation temps	sur 3 ans
Terrains :	Consommation temps	de 15 à 20 ans
Installations techniques :	Consommation temps	de 5 à 10 ans
Installations générales :	Consommation temps	de 5 à 25 ans
Matériel de transport :	Consommation temps	sur 5 ans
Matériel de bureau, informatique et mobilier :	Consommation temps	de 3 à 8 ans

ANNEXE

■ ÉTAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS POUR DÉPRECIATION				
Comptes clients	1 877,82			1 877,82
PROVISIONS POUR DÉPRECIATION	1 877,82			1 877,82
TOTAL DES PROVISIONS	1 877,82			1 877,82

ANNEXE

■ ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
ÉTAT DES CRÉANCES				
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	2 080,50	2 080,50		
Autres créances clients	38 527,38	38 527,38		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	16 542,00	16 542,00		
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	137 941,89	137 941,89		
Groupe et associés	506,00	506,00		
Débiteurs divers	223 515,33	223 515,33		
Charges constatées d'avance	11 434,00	11 434,00		
TOTAL DES CRÉANCES	430 547,10	430 547,10		
	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
ÉTAT DES DETTES				
Empr. & dettes / étab. de crédit à 1 an max (1)	1 194,00	1 194,00		
Empr. & dettes / étab. de crédit à plus d'1 an (1)	1 891 238,35	459 400,38	527 228,31	904 609,66
Emprunts et dettes financières divers (1)	1 930,00	1 930,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	403 329,23	403 329,23		
Personnel et comptes rattachés	36 221,55	36 221,55		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	39 964,72	39 964,72		
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	32 516,50	32 516,50		
Etat - Autres impôts, taxes et assimilés	50 055,22	50 055,22		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	115 747,00	115 747,00		
Groupe et associés	1 259 966,82	1 259 966,82		
Autres dettes	49 561,11	49 561,11		
TOTAL DES DETTES	3 881 724,50	2 449 886,53	527 228,31	904 609,66
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 034 000,00			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	44 728,31			

ANNEXE

■ PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	720,00
Autres créances	211 225,18
TOTAL DES PRODUITS À RECEVOIR	211 945,18

■ CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 194,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 388,25
Dettes fiscales et sociales	90 011,27
TOTAL DES CHARGES À PAYER	104 593,52

■ CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Charges constatées d'avance	
Charges d'exploitation	11 434,00
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	11 434,00

ANNEXE

■ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Valeur nominale	Nombre de titres		
		A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice
Actions ordinaires entièrement libérées	10,00	500		

■ VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
CAPITAUX PROPRES				
Capital	5 000,00			5 000,00
Réserves	48 029,44	61 075,07		109 104,51
Résultat de l'exercice	111 075,07	24 697,04	111 075,07	24 697,04
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	164 104,51	85 772,11	111 075,07	138 801,55

■ CRÉDIT BAIL

	Redevances restant à payer				Valeur d'origine
	Jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	TOTAL	
Crédit bail mobilier					
Inst. techn. mat. et outillage	588 507,67	3 170 193,11	446 115,42	4 204 816,20	4 858 622,48
TOTAL DU CRÉDIT BAIL MOBILIER	588 507,67	3 170 193,11	446 115,42	4 204 816,20	4 858 622,48
TOTAL DU CRÉDIT BAIL	588 507,67	3 170 193,11	446 115,42	4 204 816,20	4 858 622,48

ANNEXE

■ ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements réciproques

	Montant
Crédit bail	4 240 546,20
Intérêts restant à courir sur emprunts	129 994,61
TOTAL DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES	4 370 540,81

A LA CORNICHE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 5 000 euros
Siège social : Route de la Platère - 17690 ANGOULINS
839 856 689 RCS LA ROCHELLE
(ci-après la « Société »)

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 31 MARS 2021

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020 SOUMISE
ET ADOPTEE**

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 24 697,04 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 24 697,04 euros

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit 24 697,04 euros

Total 24 697,04 euros 24 697,04 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Associée unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
30 septembre 2019	-	-	50 000,00 euros	-
30 septembre 2018	-	-	-	-
30 septembre 2017	-	-	-	-

Pour copie certifiée conforme

Le Président
Monsieur Philippe CAZENAVE





A LA CORNICHE

**Route de la Platère
17690 ANGOULINS**

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice 30 septembre 2020

A LA CORNICHE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice 2020

A L'associé,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **A LA CORNICHE** relatifs à l'exercice clos **30 septembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **A LA CORNICHE** à la fin de cet exercice.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1^{ER} octobre 2019** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

III - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

IV - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction de l'entreprise.

V - Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ⑥ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ⑦ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ③ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ③ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ③ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Rochelle, le 11 mars 2021

Sarl Blue Audit

Arnaud Fougère

Commissaire aux Comptes



Blue Audit
Quai Georges Simenon
17000 La Rochelle
Siret 837 791 425 00015
Tél : 05 46 300 333

ANNEXE :

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 30/09/2020	Net au 30/09/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, logiciels	8 913,84	5 350,41	3 563,43	4 755,79
Fonds commercial	405 270,00		405 270,00	405 270,00
Immobilisations corporelles				
Terrains	204 661,99	14 224,91	190 437,08	202 221,91
Matériel et outillage industriel	96 767,19	13 521,91	83 245,28	36 394,61
Autres immobilisations corporelles	1 710 004,48	261 872,73	1 448 131,75	1 245 096,43
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 425 617,50	294 969,96	2 130 647,54	1 893 738,74
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Marchandises	1 802,62		1 802,62	1 464,49
Créances				
Clients et comptes rattachés	40 607,88	1 877,82	38 730,06	153 930,69
Créances diverses	378 505,22		378 505,22	209 750,00
Disponibilités	1 459 406,61		1 459 406,61	193 974,88
Charges constatées d'avance	11 434,00		11 434,00	130 035,45
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 891 756,33	1 877,82	1 889 878,51	689 155,51
TOTAL ACTIF	4 317 373,83	296 847,78	4 020 526,05	2 582 894,25

BILAN PASSIF

	Net au 30/09/2020	Net au 30/09/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	5 000,00	5 000,00
Réserve légale	500,00	500,00
Autres réserves	108 604,51	47 529,44
<i>Résultat de l'exercice</i>	24 697,04	111 075,07
TOTAL CAPITAUX PROPRES	138 801,55	164 104,51
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 892 432,35	902 532,66
Emprunts et dettes financières divers	1 261 896,82	783 185,05
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	403 329,23	496 906,95
Dettes fiscales et sociales	158 757,99	100 490,04
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	115 747,00	115 747,00
Autres dettes	49 561,11	18 975,54
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance		952,50
TOTAL DETTES (1)	3 881 724,50	2 418 789,74

TOTAL PASSIF	4 020 526,05	2 582 894,25
(1) Dont dettes à plus d'un an	1 431 837,97	806 136,97
(1) Dont dettes à moins d'un an	2 449 886,53	1 612 652,77

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/10/2019 au 30/09/2020 (12 mois)	Du 01/10/2018 au 30/09/2019 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	46 891,57	117 731,52	-70 839,95	-60,17
Production vendue : services	1 694 483,88	1 273 503,04	420 980,84	33,06
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	1 741 375,45	1 391 234,56	350 140,89	25,17
Autres produits d'exploitation				
Production immobilisée	40 223,50	111 559,49	-71 335,99	-63,94
Reprises / Amort. et Provis. transferts de charge	41 817,41	43 906,29	-2 088,88	-4,76
Autres produits	1 383,32	650,08	733,24	112,79
Total des produits d'exploitation	1 824 799,68	1 547 350,42	277 449,26	17,93
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	5 985,73	14 486,17	-8 500,44	-58,68
Variation de stock de marchandises	-338,13	-1 367,94	1 029,81	75,28
Variation de stock de mat. prem. et autr. approv.		705,55	-705,55	-100,00
Autres achats et charges externes	1 267 307,68	1 007 996,04	259 311,64	25,73
Impôts, taxes et versements assimilés	22 870,09	24 991,04	-2 120,95	-8,49
Salaires et traitements	226 409,65	201 634,23	24 775,42	12,29
Charges sociales	43 601,58	50 978,66	-7 377,08	-14,47
Dotations aux amortissements s/ immobilisation	187 305,39	94 585,20	92 720,19	98,03
Dotations aux provisions sur actif circulant		1 877,82	-1 877,82	-100,00
Autres charges	3 667,42	2 330,57	1 336,85	57,36
Total des charges d'exploitation	1 756 809,41	1 398 217,34	358 592,07	25,65
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	67 990,27	149 133,08	-81 142,81	-54,41
Produits financiers				
Produits financiers, participations	6,00		6,00	
Total des produits financiers	6,00		6,00	
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	31 825,03	8 837,29	22 987,74	260,12
Total des charges financières	31 825,03	8 837,29	22 987,74	260,12
RÉSULTAT FINANCIER	-31 819,03	-8 837,29	-22 981,74	-260,05
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	36 171,24	140 295,79	-104 124,55	-74,22

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/10/2019 au 30/09/2020 (12 mois)	Du 01/10/2018 au 30/09/2019 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	36 171,24	140 295,79	-104 124,55	-74,22
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels s/ opérations de gestion		13 378,71	-13 378,71	-100,00
Total des produits exceptionnels		13 378,71	-13 378,71	-100,00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles s/ opérations de gestio	1 869,20	57,43	1 811,77	
Total des charges exceptionnelles	1 869,20	57,43	1 811,77	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-1 869,20	13 321,28	-15 190,48	-114,03
Impôts sur les bénéfices	9 605,00	42 542,00	-32 937,00	-77,42
TOTAL DES PRODUITS	1 824 805,68	1 560 729,13	264 076,55	16,92
TOTAL DES CHARGES	1 800 108,64	1 449 654,06	350 454,58	24,18
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	24 697,04	111 075,07	-86 378,03	-77,77

ANNEXE

■ INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 septembre 2020, dont le total est de 4.020.526,05 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 1.824.805,68 Euros et dégageant un bénéfice de 24.697,04 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2020.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

■ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Valeurs immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Stock et en-cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

ANNEXE

■ ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Autres postes	412 570,00	1 613,84			414 183,84
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	412 570,00	1 613,84			414 183,84
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	204 661,99				204 661,99
Installations techniques, matériel et outillage industriels	39 642,69	57 124,50			96 767,19
Installations générales	1 322 084,50	357 507,85			1 679 592,35
Matériel de transport	7 600,00	5 000,00			12 600,00
Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 844,13	2 968,00			17 812,13
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 588 833,31	422 600,35			2 011 433,66
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	2 001 403,31	424 214,19			2 425 617,50

ANNEXE

■ ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immobilisations incorporelles	2 544,21	2 806,20		5 350,41
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 544,21	2 806,20		5 350,41
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	2 440,08	11 784,83		14 224,91
Installations techniques	3 248,08	10 273,83		13 521,91
Installations générales	93 865,81	157 252,12		251 117,93
Matériel de transport	1 942,23	1 697,78		3 640,01
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 624,16	3 490,63		7 114,79
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	105 120,36	184 499,19		289 619,55
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	107 664,57	187 305,39		294 969,96

Méthodes et durées d'amortissements pratiqués sur les biens neufs :

Poste	Mode d'amortissement	Durée
Autres immobilisations incorporelles :	Consommation temps	sur 3 ans
Terrains :	Consommation temps	de 15 à 20 ans
Installations techniques :	Consommation temps	de 5 à 10 ans
Installations générales :	Consommation temps	de 5 à 25 ans
Matériel de transport :	Consommation temps	sur 5 ans
Matériel de bureau, informatique et mobilier :	Consommation temps	de 3 à 8 ans

ANNEXE

■ ÉTAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS POUR DÉPRECIATION				
Comptes clients	1 877,82			1 877,82
PROVISIONS POUR DÉPRECIATION	1 877,82			1 877,82
TOTAL DES PROVISIONS	1 877,82			1 877,82

ANNEXE

■ ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
ÉTAT DES CRÉANCES				
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	2 080,50	2 080,50		
Autres créances clients	38 527,38	38 527,38		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	16 542,00	16 542,00		
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	137 941,89	137 941,89		
Groupe et associés	506,00	506,00		
Débiteurs divers	223 515,33	223 515,33		
Charges constatées d'avance	11 434,00	11 434,00		
TOTAL DES CRÉANCES	430 547,10	430 547,10		
	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
ÉTAT DES DETTES				
Empr. & dettes / étab. de crédit à 1 an max (1)	1 194,00	1 194,00		
Empr. & dettes / étab. de crédit à plus d'1 an (1)	1 891 238,35	459 400,38	527 228,31	904 609,66
Emprunts et dettes financières divers (1)	1 930,00	1 930,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	403 329,23	403 329,23		
Personnel et comptes rattachés	36 221,55	36 221,55		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	39 964,72	39 964,72		
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	32 516,50	32 516,50		
Etat - Autres impôts, taxes et assimilés	50 055,22	50 055,22		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	115 747,00	115 747,00		
Groupe et associés	1 259 966,82	1 259 966,82		
Autres dettes	49 561,11	49 561,11		
TOTAL DES DETTES	3 881 724,50	2 449 886,53	527 228,31	904 609,66
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 034 000,00			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	44 728,31			

ANNEXE

■ PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	720,00
Autres créances	211 225,18
TOTAL DES PRODUITS À RECEVOIR	211 945,18

■ CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 194,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 388,25
Dettes fiscales et sociales	90 011,27
TOTAL DES CHARGES À PAYER	104 593,52

■ CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Charges constatées d'avance	
Charges d'exploitation	11 434,00
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	11 434,00

ANNEXE

■ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Valeur nominale	Nombre de titres		
		A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice
Actions ordinaires entièrement libérées	10,00	500		

■ VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
CAPITAUX PROPRES				
Capital	5 000,00			5 000,00
Réserves	48 029,44	61 075,07		109 104,51
Résultat de l'exercice	111 075,07	24 697,04	111 075,07	24 697,04
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	164 104,51	85 772,11	111 075,07	138 801,55

■ CRÉDIT BAIL

	Redevances restant à payer				Valeur d'origine
	Jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	TOTAL	
Crédit bail mobilier					
Inst. techn. mat. et outillage	588 507,67	3 170 193,11	446 115,42	4 204 816,20	4 858 622,48
TOTAL DU CRÉDIT BAIL MOBILIER	588 507,67	3 170 193,11	446 115,42	4 204 816,20	4 858 622,48
TOTAL DU CRÉDIT BAIL	588 507,67	3 170 193,11	446 115,42	4 204 816,20	4 858 622,48

ANNEXE

■ ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements réciproques

	Montant
Crédit bail	4 240 546,20
Intérêts restant à courir sur emprunts	129 994,61
TOTAL DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES	4 370 540,81